

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Vedrenne
- **Prénom**
Marie-Pierre
- **Raison sociale**
Association

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Simulation du Parlement européen et du Conseil de l'UE
- **Description de l'activité**
Dans l'hémicycle de la communauté de communes de Bretagne Romantique, venez prendre part à une simulation du Parlement européen. L'ensemble des partis européens seront représentés, mais aussi les lobbyistes, la Commission européenne etc ... Après cette matinée l'Europe et le Parlement européen n'auront plus de secrets pour vous.
- **Date et heure**
13 juillet 2018 de 09:00 à 13:00
- **Lieu**
La Communauté de Communes de Bretagne Romantique, 2 rue des Deux croix, 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens
- **Nombre de participants**
22
- **Catégories de publics présents**
Consultation ouverte à tous mais le public était principalement constitué de participants, français et italiens, à un programme d'échange ERASMUS +.

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Jeanne-Françoise Hutin, présidente de la Maison de l'Europe de Rennes
Maria Garcies-Ramon
Juliette Décobert

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
L'accueil des demandeurs d'asile au sein de l'UE
Le fonctionnement des institutions européennes
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
L'accueil réservé aux demandeurs d'asile par les États membres : la haine que peuvent avoir certains partis contre les étrangers arrivant dans leur pays, la montée du nationalisme.

La complexité du système de décision européen, notamment dû aux grands nombres d'États membres et de leur diversité culturelle : Ils constatent qu'avec ce système, il est difficile pour l'Union européenne de traiter efficacement ce sujet. En effet, les États membres ayant des vues très différentes sur ce sujet, il est très difficile de se mettre d'accord sur une proposition commune. Ils considèrent que cela montre la fragilité du fonctionnement européen qui ne peut résoudre des crises profondes.

- **Pistes de proposition formulées**
L'accueil des demandeurs d'asile au sein de l'UE :

- Difficulté de négocier sur ce sujet entre pays :

Les participants ont trouvé que le sujet de la migration était un sujet difficile à traiter entre plusieurs États membres. Notamment à cause des pays ayant des gouvernements nationalistes, qui veulent protéger leur pays en faisant souvent l'amalgame entre migrant, musulman et terroriste.

Ils considèrent également que ces pays ne devraient pas avoir peur des migrants puisqu'en réalité, il y a très peu de migration au sein de ces pays et même au sein de l'UE. Ils couvrent leurs peurs en mettant en avant leurs problématiques économiques.

- La répartition des migrants au sein des États membres :

Les participants trouvent que les pays n'ayant pas respecté les quotas d'accueil de migrants sont égoïstes. Ils considèrent que les migrants doivent être répartis dans les différents États membres sinon il y a trop de migrants dans les mêmes États et cela ne

favorise pas leur accueil et peut même attiser la haine via les discours des partis nationalistes.

Les participants sont inquiets parce que certains pays placent leur culture au-dessus des droits de l'Homme. Ils considèrent qu'il faut également aider les pays d'où viennent les demandeurs d'asile.

Le fonctionnement des institutions européennes :

Les participants ont beaucoup aimé la simulation de séance du Parlement européen et du Conseil de l'UE, qui leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement des institutions et la prise de décisions au sein de l'UE. De plus, ils ont compris la frustration des États membres lors des votes

Ils ont également particulièrement aimé que le sujet du vote porte sur la migration, ils ont ainsi pu évoquer la question des frontières dans le monde et du racisme. Cependant, ils ont trouvé difficile et frustrant de devoir incarner des idées qui étaient opposées aux leurs.

Ils ont trouvé la simulation très intéressante. La découverte du fonctionnement de la prise de décision européenne leur a ouvert les yeux sur les difficultés qu'ont les États membres à prendre des décisions communes.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Le public étant constitué de français et d'italiens, la consultation citoyenne s'est déroulée en anglais et en français afin que tout le monde puisse se comprendre.